
LA TRANSITION VERS UNE

ÉCONOMIE JUSTE, PROPRE ET DURABLE





Consoeurs, confrères

L'enjeu des changements climatiques n'est pas seulement qu'environnemental, mais aussi économique, social et politique. Avec l'adoption de l'Accord de Paris lors de la Conférence de l'ONU sur le climat (COP 21) en décembre 2015, les États se sont entendus pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de limiter l'augmentation du réchauffement climatique à un niveau acceptable.

Par rapport au niveau de 1990, le gouvernement du Québec vise une réduction de 37,5% de ses émissions de GES d'ici 2030 et de 80 à 95 % en 2050. Ces cibles demanderont une transformation en profondeur des milieux de travail et des emplois dans toutes les régions du Québec. Pourtant, le gouvernement libéral n'a fait l'annonce d'aucun plan réel pour la création, la sauvegarde et le maintien d'emplois de qualité.

Le gouvernement Couillard a de plus prouvé au cours des dernières années que la concertation ne fait pas partie de ses plans. Il appartient donc au milieu syndical de prendre les devants et de se réappropriier les lieux d'influence et de concertation – voir de les recréer. Les acteurs économiques, sociaux et environnementaux peuvent et doivent devenir des alliés pour permettre aux régions du Québec de faire face à ces défis, d'assurer une transition juste pour les travailleurs et les travailleuses et de lutter contre les inégalités. Préserver les emplois de qualité dans chacune des régions doit devenir une priorité.

C'est à cette réflexion que nous vous invitons à participer. Nous voulons entendre vos préoccupations, échanger sur vos réalités et travailler ensemble à identifier des solutions. C'est aussi avec vous que nous voulons développer une argumentation forte qui permettra d'affirmer haut et fort que la FTQ est un acteur incontournable et qu'il n'est pas possible de penser au développement des régions sans nous faire une place dans l'équation.

Syndicalement,

Serge Cadieux, secrétaire général
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

IL FAUT S'EN PARLER

LE STATU QUO N'EST PAS ACCEPTABLE

Les changements climatiques remettent en question notre façon de produire, de travailler, de consommer et de nous déplacer. Ne rien faire pour limiter le réchauffement climatique coûtera des milliards de dollars et mettra en péril des dizaines de milliers d'emplois. Il est préférable, et de loin, d'investir dès maintenant dans la transition vers une économie propre. Après tout, il n'y a pas d'emploi sur une planète morte.

L'EMPLOI NE FAIT PAS PARTIE DE LA RÉFLEXION

Malgré des cibles ambitieuses, le plan du gouvernement ne comporte aucune mesure visant à créer, sauvegarder et maintenir des emplois de qualité au Québec. Cet enjeu est trop souvent évacué des discussions portant sur le climat. Pour la FTQ, toute réflexion sur les changements climatiques doit inclure une discussion sur l'emploi et le travail. Par exemple, une véritable politique industrielle permettrait, entre autres, de réduire les émissions de GES et rendre les emplois plus durables.

UN ENJEU PRIMORDIAL POUR LES RÉGIONS QUÉBÉCOISES

Les industries polluantes sont situées partout au Québec. Pensons, entre autres, aux mines, aux alumineries, aux cimenteries, à l'industrie pétrochimique et aux pâtes et papiers. Les travailleurs et les travailleuses de ces industries contribuent à la vitalité et à la prospérité de ces régions. La FTQ milite pour que les mesures de lutte contre les changements climatiques soient accompagnées d'un plan de développement socio-économique pour l'ensemble des régions québécoises.

LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE SOBRE EN CARBONE EST INÉVITABLE

Avec l'Accord de Paris sur le climat, les pays de la communauté internationale se sont résolument engagés à lutter activement pour limiter le réchauffement climatique. Partout à travers le monde, les gouvernements établissent des cibles de réduction d'émissions de GES. Le gouvernement du Québec ne fait pas exception. Il s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 80 à 95 % en 2050 selon le niveau de 1990. Ces efforts sont nécessaires pour éviter les conséquences désastreuses des changements climatiques. Il est de notre ressort de s'assurer que la transition soit juste pour les travailleurs et les travailleuses.

LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS ÉCARTE SYSTÉMATIQUEMENT LE MOUVEMENT SYNDICAL

Lors de la COP21, la FTQ a demandé une rencontre avec le ministre de l'Environnement, David Heurtel. Le ministre a répondu qu'il n'avait pas le temps, même pour une rencontre de cinq minutes. Cette anecdote reflète parfaitement l'attitude du gouvernement qui refuse toute forme de dialogue avec le mouvement syndical. Le dialogue social doit être à la base de la stratégie québécoise de lutte contre les changements climatiques.

LA FORMATION : UNE PRIORITÉ

Tout comme le monde du travail a dû s'adapter aux changements technologiques, de nouvelles compétences seront nécessaires pour faire face aux changements climatiques. Nous devons nous assurer dès maintenant de répondre aux besoins des travailleurs et des travailleuses pour l'adaptation et le perfectionnement de la main-d'œuvre.

VERS UNE DÉCLARATION DE POLITIQUE

Lors de son prochain Congrès, la FTQ entend déposer une déclaration de politique sur les changements climatiques et la transition juste. Il appartient aux membres d'établir les grandes lignes de cette déclaration. À cet égard, nous vous proposons de participer à un exercice et de réflexion, à partager vos préoccupations et à faire en sorte que cette déclaration de politique soit à l'image des 600 000 membres de la FTQ.

HORAIRE DE LA RENCONTRE

	9h à midi	13h30 à 17h
Première journée	<ul style="list-style-type: none">- Tour de table et présentation des participants- Programme de la session- Portrait socio-économique de la région	<ul style="list-style-type: none">- Défis et opportunités de la transition de l'économie – Éric Pineault- Action syndicale et transition écologique
Deuxième journée	<ul style="list-style-type: none">- Retour sur la première journée- Une déclaration de politique pour la FTQ- Évaluation de la session	

Dernière mise à jour : Février 2016

Document développé en collaboration avec la Fondation de formation économique (FFE) du Fonds de solidarité, le Fonds de solidarité de la FTQ et la FTQ.

